

Achat de mobilier scolaire – Demande de crédit

AU CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En 2006, le Conseil communal d'Ecublens a voté un crédit de Fr. 780'000.-- pour le renouvellement du mobilier scolaire datant de 25 ans et plus. Cela a permis de mettre à neuf près de 40 salles de classe, aussi bien dans les bâtiments primaires de Neptune, d'Epenex et du bâtiment "Sempa" de la Coquerellaz, que dans les bâtiments secondaires du complexe scolaire du Pontet.

L'établissement primaire et secondaire d'Ecublens est donc extrêmement bien équipé en la matière. Les prévisions réalisées par rapport aux effectifs des classes des cinq prochaines années montrent que nous sommes prêts à accueillir ces futures volées d'élèves sans qu'il n'y ait nécessité de nouvelle(s) construction(s).

Toutefois, et ceci était prévu depuis quelques années déjà, nous devons procéder à quelques aménagements au niveau du complexe scolaire du Pontet. Le service des bâtiments a présenté un préavis concernant la rénovation des façades et la transformation d'une partie du rez-de-chaussée du bâtiment Jupiter.

Ainsi, les travaux suivants seront réalisés:

- Transformation du réfectoire et de la petite salle qui lui est contiguë en 2 salles de classe;
- aménagement des 2 patios, l'un pour y accueillir le nouveau réfectoire – de manière provisoire, en attendant la construction du futur bâtiment socioculturel – et l'autre qui sera utilisé comme salle informatique.

De plus, des aménagements complémentaires à prévoir pour les classes primaires sont proposés dans le cadre du présent préavis.

1. Aménagement des 2 patios

Le nouveau réfectoire dans le patio n°1 sera provisoire et nous l'aménagerons avec le mobilier actuel. Dans le futur, nous pensons utiliser cette salle pour certains cours spéciaux et comme espace de travail pour les élèves en dehors des heures de cours (pause de midi – études surveillées en fin de journée, etc.).

En ce qui concerne la nouvelle salle d'informatique qui sera créée dans le patio n°2, nous l'équiperons avec 24 postes de travail élèves et un poste maître, ce qui répond aux normes actuelles édictées par le Département en matière d'enseignement de l'informatique.

Les ordinateurs et le matériel informatique annexe (imprimantes, scanner, beamer, etc.) seront achetés par le Canton.

2. Aménagement de l'actuel réfectoire en 2 salles de classes

Dans le bâtiment Vénus, il y a longtemps que les maîtres des disciplines scientifiques souhaitent pouvoir disposer d'un quatrième laboratoire. En effet, les classes de première année du cycle de transition (degré 5) suivent les cours de sciences dans leur salle de classe et n'ont donc pas accès aux laboratoires, ce qui est fort regrettable. Actuellement, ce n'est qu'à partir du 6^{ème} degré que les classes sont dédoublées et que les élèves bénéficient de travaux pratiques.

La création des 2 salles de classe à Jupiter nous permettra ainsi de transformer la salle V11 du 1^{er} étage de Vénus en laboratoire de sciences, palliant ainsi au manque relevé ci-dessus.

Lors du renouvellement du mobilier en 2006, les tables et les chaises de cette salle n'avaient pas été changées, ceci justement en prévision de la modification d'affectation de ce local.

Le matériel pédagogique de sciences sera fourni par le Canton pour un montant d'environ Fr. 15'000.--.

3. Ouverture d'une nouvelle classe CIN (cycle initial)

Les prévisions des effectifs évoquées précédemment montrent une augmentation sensible des jeunes élèves arrivant au cycle initial (école enfantine) durant les deux prochaines années. Actuellement, nous avons 11 classes dans ce secteur pour 211 élèves, ce qui représente une moyenne de 19,18 élèves par classe (norme cantonale : 19 élèves par classe du CIN). En août 2009, il est prévu, selon les inscriptions enregistrées à ce jour, 220 élèves. A partir de 225 élèves, nous devons envisager la création d'une 12^{ème} classe, qui serait ouverte soit à Neptune, soit à la Coquerellaz.

Il nous faut donc être prêt à cette éventualité, au cas où quelques jeunes élèves arriveraient sur notre commune d'ici le mois de juillet. Même si elle n'est pas effective en 2009, l'ouverture de cette 12^{ème} classe paraît incontournable l'année prochaine. Nous proposons donc de prévoir son équipement dans le présent préavis.

4. Mobilier pour mise aux normes à la Coquerellaz

Les normes cantonales ont changé et les classes primaires doivent désormais être équipées de 3 ordinateurs par salle. Si nous avons anticipé cette mesure en 2006 lors du renouvellement du mobilier des anciens bâtiments, cela n'a pas été le cas en 2003 lors de la construction de la Coquerellaz. 8 tables d'ordinateurs supplémentaires sont donc nécessaires pour compléter l'équipement des classes de primaire à la Coquerellaz.

A ce sujet, le Canton va nous fournir 73 nouvelles machines d'ici 2012, dont 40 déjà en 2009.

5. Liste du mobilier que nous vous proposons d'acquérir dans le cadre de ce préavis

Secondaire

Salle J04 (collège Jupiter)

- 1 bureau du maître			
- 1 chaise du maître			
- 12 tables d'élèves à 2 places			
- 24 chaises d'élèves			
- 1 armoire à portes battantes			
- 1 armoire ouverte			
- 1 armoire à rideaux coulissants			
- 1 tableau noir	~	Fr.	30'000.--

Salle J05 (collège Jupiter)

- 1 bureau du maître			
- 1 chaise du maître			
- 12 tables d'élèves à 2 places			
- 24 chaises d'élèves			
- 1 armoire à portes battantes			
- 1 armoire ouverte			
- 1 armoire à rideaux coulissants			
- 1 tableau noir	~	Fr.	30'000.--

Salle JIN (collège Jupiter - informatique)

- 1 bureau du maître			
- 1 chaise du maître			
- 9 tables d'ordinateur 180x90 cm			
- 6 tables d'ordinateur 160x80 cm			
- 24 tabourets d'élèves			
- 1 armoire à portes battantes			
- 1 armoire ouverte			
- 1 armoire à rideaux coulissants			
- 1 tableau blanc	~	Fr.	30'000.--

Salle Sciences (Vénus)

- 1 chaise du maître			
- 1 table du maître avec corps de bureau			
- 9 tables d'élèves à 3 places			
- 27 tabourets d'élèves			
- 2 armoires murales avec casiers d'élèves			
- 2 armoires murales vitrées pour matériel de sciences			
- 1 laverie murale avec 2 lavabos			
- 1 tableau noir	~	Fr.	30'000.--

Primaire

Classe CIN (collège à définir)

- 24 tables d'élèves			
- 24 chaises d'élèves	~	Fr.	22'000.--

Collège Coquerellaz

- 8 tables d'ordinateurs	~	Fr.	<u>8'000.--</u>
--------------------------	---	-----	-----------------

Total	~	Fr.	150'000.--
--------------	---	------------	-------------------

* * *

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal N° 3/2009;
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. D'accepter l'acquisition de mobilier scolaire pour les collèges de Jupiter, Vénus et Coquerellaz.
2. D'accorder à la Municipalité le crédit de **Fr. 150'000.--** (cent cinquante mille francs) nécessaire pour cette acquisition.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 503 "Bâtiments scolaires" et la nature n° 5060 "Achats de mobilier", plus précisément dans le compte n° 503.5060.319 "Acquisition de mobilier scolaire".

Cette dépense sera amortie en une seule fois dès la fin des travaux. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9282.11.

* * *

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 6 avril 2009.

Au nom de la Municipalité
Le Syndic Le Secrétaire

(L.S.)

P. Kaelin Ph. Poget

Délégués municipaux à convoquer:

- Par la commission ad hoc: Mme Pascale Manzini, section des écoles
- Par la commission des finances: M. Pierre Kaelin, Syndic, section des finances

Ecublens/VD, le 6 avril 2009
PM/SL/sm